

Commune : MAS SAINTES PUELLES

Lieu dit : " Le Roc "

Date : 01 Juin 2021

Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

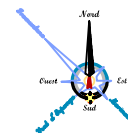
Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

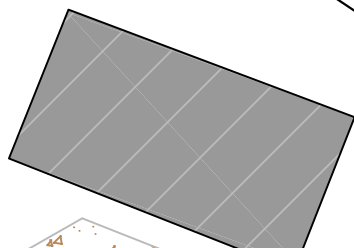
11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

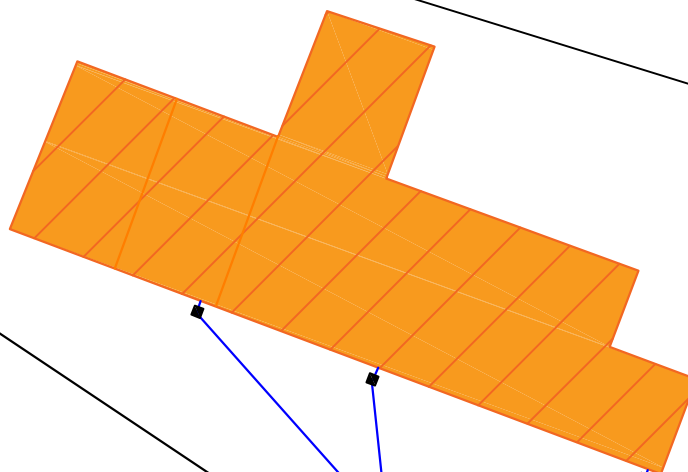
Fax: 04 68 20 97 73



Mise en place
d'un regard de contrôle



Zone d'implantation pour une filière agréée de
7 Equivalents Habitants .
(Parue au journal officiel de la république
Française)



Pente de 0.02%

Pente de 0.02%

Ruisseau

Rejet au fossé sur la
parcelle

Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation doivent rejoindre le prétraitement.
Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.
Mise en place de regards de contrôle sur le réseau de collecte.
Rejet au fossé sur la parcelle.

Canal du midi

